



Voiture sans carte grise

Par superkimy

Bonjour, j'ai acheté un véhicule en 2012 et ai été victime d'une arnaque, j'ai acheté ce véhicule à une personne qui n'a pas fait le changement de carte grise quand lui même a acheté ce véhicule et il m'a établi un faux certificat de vente au nom du premier propriétaire, quand je suis allé en préfecture on m'a refusé la carte grise car vendue mais pas à moi, je lui ai rendu la carte grise pour qu'il fasse le nécessaire mais il a disparu dans la nature, n'ayant pas de carte grise je souhaite me débarrasser de ce véhicule qui m'encombre mon garage depuis 4 ans mais pour la faire enlever par une casse il faut la carte grise que je n'ai pas, est ce qu'il y a une solution à mon problème, merci, salutations